



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Logement : législation et contrats de bail

Sources juridiques en matière de logement à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre. Modèles de contrats de bail (y compris étudiant et colocation)...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Job étudiant : allocations familiales, chômage et mutuelle

Tout savoir sur les allocations familiales, le chômage et la mutuelle du jobiste : l'étudiant qui travaille, l'apprenti et l'étudiant en chef d'entreprise et les allocations familiales à Bruxelles ou en Wallonie, le chômage, la mutuelle...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Job étudiant : adresses utiles

Adresses utiles en lien avec le job étudiant : services Jobs à Bruxelles, services jobs hors Bruxelles, services jobs universités/hautes écoles, services publics fédéraux, informations sur la législation, contrôle des Lois Sociales, moteur de recherche, réseaux sociaux et sites à consulter, jobs à l'étranger...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Galère pour réunir la garantie locative de ton kot

ou logement étudiant à Bruxelles ? Le Fonds du Logement peut t'aider !



Tu as trouvé un logement à Bruxelles, mais le montant de la garantie locative (souvent équivalent à deux mois de loyer) représente un frein ? Le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale peut t'aider en avançant la somme nécessaire.

Deux aides possibles selon ta situation

Le Fonds n'accorde pas de don, mais propose deux solutions :

1. Le crédit à taux 0 %

Un prêt sans intérêts, remboursable sur maximum 24 mois.

2. Le Fonds BRU-GAL

SI tes revenus sont trop faibles pour obtenir un crédit ou si tu as des dettes, tu peux adhérer à ce fonds. Tu verses une contribution mensuelle (entre 13€ et 39€), que tu récupères intégralement lorsque tu quittes le logement, à condition que l'avance ait été remboursée.

Quelles sont les conditions pour en

bénéficiaire ?

- Avoir au moins 18 ans (dérogation possible sous tutelle).
- Ne pas être propriétaire d'un logement.
- Respecter les plafonds de revenus fixés (ex. : 73.884€ maximum pour une personne seule sans enfant à charge).
- Louer un logement situé dans l'une des 19 communes de Bruxelles.
- Avoir signé un bail d'au moins 12 mois (dérogation pour les logements étudiants et de transit).
- Ne pas louer un logement social.

Comment ça fonctionne ?

1. L'étudiant remplit le [formulaire](#) de demande (disponible également sur le [site du Fonds du Logement](#)).
2. Il rassemble les documents de base (carte d'identité, contrat de bail, preuve de revenus, etc.).
3. Le dossier est transmis au Fonds du Logement (par e-mail à garantielocative@fonds.brussels ou dépôt sur place : Fonds du Logement – Rue de l'Été, 73 à 1050 Ixelles).
4. Un gestionnaire prend rapidement contact pour finaliser la demande.

Délais et recours

- Décision dans les 15 jours calendrier après réception d'un dossier complet.
- En cas de refus, recours possible auprès du Ministre bruxellois du Logement dans les 15 jours suivant la notification.

Pour plus d'infos

- [Vidéo](#) explicative disponible pour guider les étudiants pas à pas.
- [FAQ](#) en ligne pour répondre aux questions les plus fréquentes.
- Contact du Fonds du Logement : 02/504.32.11-
garantielocative@fonds.brussels – <https://fonds.brussels>



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Enseignement/Formation : Sites utiles

Sites utiles en lien avec l'enseignement et la formation : Organismes de représentation, d'aide, d'orientation et d'informations, établissements secondaires à Bruxelles,

académies, Hautes écoles francophones, universités, écoles d'enseignement pour adultes à Bruxelles, cours de langue, formations, études à l'étranger

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES